

Prévention Réunion

LE MAGAZINE DE VOTRE SANTÉ ET DE VOTRE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Prévention Santé au Travail

**LUTTER CONTRE
LE SEXISME ET
LE HARCÈLEMENT
AU TRAVAIL,
C'EST POSSIBLE !**

**CHUTES DE PLAIN-PIED
AU TRAVAIL : L'IMPORTANCE
DU BON CHOIX DES
REVÊTEMENTS DE SOLS !**

**ACCIDENTS DE CHANTIERS:
QUE FAIRE DANS L'ATTENTE
DES SECOURS ?**

Prévention Santé Vie Pratique

**DES AVANCÉES DANS
LE DÉPISTAGE
DU CANCER
DU COL DE L'UTÉRUS**

**URGENCE SOCIALE
VOUS ÊTES VICTIME DE
VIOLENCES CONJUGALES?
COMMENT RÉAGIR ?**

Développement Durable

**ENVIRONNEMENT
STOCKAGE DE VÉHICULES
HORS D'USAGE :
RESPECTEZ LES RÈGLES !**

**GAZ
HILARANT :
NOS ADOS EN
DANGER !**

À LA UNE

**LE TAUX DE NATALITÉ NE CESSE DE BAISSER
À LA RÉUNION, LA MORTALITÉ INFANTILE
DEUX FOIS PLUS ÉLEVÉE QU'EN MÉTROPOLE !**

Avec la collaboration de :



CGSS



ARS



SDIS



CHAMBRE DE MÉTIERS



CROIX-ROUGE

ISSN 2115-2527 - 6.00 €



9 772115 252001

ANNICK GIRARDIN Ministre des Outre-mer

Prévenir pour mieux vivre : la prévention à l'heure du développement durable

Prévenir c'est anticiper, c'est revenir à l'essence même de nos politiques publiques de santé et de prévention des risques naturels. Cela implique un regard pragmatique sur les réalités démographiques, sociales, géographiques et climatiques ultramarines, qui divergent d'un territoire à un autre et qui ne sont pas celles de l'hexagone.

Être pragmatique, c'est d'abord faire confiance à tous les acteurs institutionnels de terrain qui sont au plus près des attentes et des besoins des populations. Être pragmatique, c'est aussi ne pas fermer les yeux sur les éventuelles adaptations législatives à apporter dans les territoires. C'est cela le droit à la différenciation et il sera porté en concertation avec les collectivités locales.

Le plan national de prévention santé prévoit des mesures spécifiques et innovantes pour les outre-mer : l'information au plus près du public sur les maladies sexuellement transmissibles, expérimenter un programme de dépistage du diabète à La Réunion, permettre aux pharmaciens de délivrer des kits de dépistage des cancers colorectaux et du col de l'utérus.

Seront créés 100 postes d'assistants spécialistes outre-mer ainsi qu'un fonds dédié aux actions de santé publique outre-mer. La santé des personnes âgées et des personnes handicapées, l'accompagnement des femmes enceintes, la santé des jeunes, la prévention des maladies chroniques et l'engagement pour une alimentation saine et constituent les actions prioritaires de prévention menées par les agences régionales de santé (ARS), qui verront leurs moyens renforcés.

Un plan spécifique ORSAN DOM (Organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles), pour renforcer la résilience des DOM face aux catastrophes naturelles et aux épidémies, est en cours d'élaboration. Si les outre-mer sont les territoires français les plus exposés aux risques naturels majeurs, ils sont aussi des terrains d'expérimentation de solutions innovantes. Défi majeur de notre siècle,

le développement durable et ses 17 objectifs (ODD) sont au cœur de la transformation des territoires ultramarins.

La gestion de la crise sans précédent provoquée par la succession de trois ouragans majeurs dans les Antilles en septembre 2017 a confirmé la capacité de l'Etat, des collectivités, du tissu associatif et de la population à faire face à un événement de haute intensité.

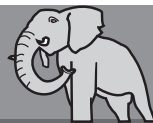
Concernant La Réunion, une revue de la doctrine d'alerte est engagée ainsi que le renouvellement du radar météorologique. Dans le cadre du Plan de prévention des risques naturels majeurs outre-mer, l'Etat s'engage aussi sur le déploiement du Système d'alerte et d'information des populations (SAIP) aux Antilles tout en accélérant les réalisations du Plan séisme Antilles. Conformément aux engagements du président de la République, un délégué interministériel à la prévention des risques naturels majeurs sera bientôt nommé.

Nous n'avons jamais été aussi conscients des enjeux liés à la prévention. C'est la marque de ce gouvernement qui a pris des engagements clairs dans le Livre bleu outre-mer, la feuille de route interministérielle des politiques publiques ultramarines sur le quinquennat.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2019.



PREFABETON
L'EMPREINTE D'UN PRO



Unité 1
29 Avenue Michel Debré
ZI les Sables
97427 Etang-Salé
Tél : 0262 26 59 89
Fax : 0262 26 55 75

Unité 2
14 Avenue Michel Debré
ZI les Sables
97427 Etang-Salé
Tél : 0262 91 46 80
Fax : 0262 26 33 92

Depôt Ouest
Rue Henri Cornu
Zone Cambaie
97460 St Paul
Tél : 0262 32 27 27
Fax : 0262 32 27 28

Depôt Nord-Est
ZI Coco Robert
97438 Ste Marie
Tél : 0262 30 32 34
Fax : 0262 30 32 33

www.prefabeton.re

Tous ensemble contre les TMS !

Une campagne de l'Assurance maladie, lancée au mois de novembre 2018, cible les entreprises dans la lutte contre le mal de dos. Plus généralement, ce sont les troubles musculo-squelettiques ou TMS, qui représentent plus de 87% des maladies professionnelles en France (95% en moyenne dans les DOM !), qui sont visés. On peut aisément admettre que ces fameux TMS font un peu tâche dans la partition du retour à l'équilibre de la sécurité sociale et qu'ils constituent un danger conjoncturel pour les finances publiques. Au-delà de leur influence purement économique, une chose est sûre, les TMS agissent comme une véritable épidémie capable de mettre à terre la productivité d'une entreprise tant on sait leurs conséquences immédiates et durables sur le travail et sur la santé des salariés (rupture de la chaîne de production, perte de compétitivité, désorganisation, maladie, absentéisme...). Ainsi, selon plusieurs études et statistiques de la CNAM : les lombalgies ont engendré dans le BTP 1,3 million de journées de travail perdues et 20 % des accidents du travail (AT) en 2017 ; les manutentions manuelles sont à l'origine de 53% des AT ; les chutes de hauteur ou de plain-pied représentent 25% des AT ; 10 à 23% des travailleurs trainent une lombalgie sur plus de 3 mois. Autant dire que, de l'artisan maçon au soudeur, de l'opératrice de saisie au réparateur automobile, de l'aide à domicile au livreur, aucun travailleur n'y échappe !

On est tout de même en droit de se demander pour quelle raison ces satanés TMS seraient-ils plus pernicieux et plus invalidants aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois, lorsque leur comptabilité était quasiment inexistante dans les déclarations des médecins du travail. Les mauvaises postures, les efforts musculaires excessifs et répétitifs, les vibrations des membres, les coups de boutsoirs sur les tendons... n'ont pas vu le jour lors du passage à l'euro... La résilience et la robustesse de nos vaillants travailleurs ne se sont pas effritées du jour où le législateur a introduit la pénibilité dans le code du travail... Que s'est-il donc passé qu'on en soit arrivé à cette situation alarmante à présent ? Si les acteurs publics tentent, aujourd'hui, de contenir le sinistre à coup de campagnes, de plans d'action et d'aides financières incitant à la prévention, les employeurs et les travailleurs eux-mêmes ne sont pas exempts de tout reproche. Non pas qu'ils soient directement responsables d'un tour de rein venu de nulle part entre deux classements de registres dans le local des archives, mais sans doute doit-on mettre dans la balance, d'une part, l'inflation galopante des exigences de performance individuelle dans la société actuelle et, d'autre part, le manque manifeste de recours à des outils, équipements et services qui feraient le plus grand bien à tout le monde : formation aux gestes surs ; ralliement au tout-ergonomique ; automatisation des tâches ; aménagements de postes ; ajustement des délais d'exécution du travail ; maîtrise des facteurs de risques psychosociaux, avec réduction du stress notamment ; révision de la politique managériale...

Pour ainsi dire, les leviers d'amélioration des conditions de travail sont connus, l'arsenal de lutte contre les TMS ne demande qu'à être exploité. Reste à mobiliser pleinement les ressources disponibles pour aider chacun des acteurs de l'entreprise à traquer et à repousser les assauts quotidiens de ce mal épidémique.

ALBERT DAVID BENABOU - RÉDACTEUR EN CHEF

Nos Rédacteurs

Ont collaboré à ce numéro :

Annick GIRARDIN (Ministre des Outre-mer), Martine LADOUCKETTE (Directrice Agence de Santé Océan Indien, ARS OI), Lieutenant-Colonel Paul BOUCHERON (SDIS Réunion), Colonel Hors Classe Dominique FONTAINE (SDIS Réunion), Marc NEXHIP (Directeur Général INTERMETRA), Xavier FAREL (Directeur de la Prévention des Risques Professionnels, CGSS Réunion), Christian BENARD (DPRP, CGSS Réunion), Françoise FONTAINE (DPRP, CGSS Réunion), Dévy ARMOURDOM (DPRP, CGSS Réunion), David LALLEMAND (DPRP, CGSS Réunion), David LAVIGNY (DPRP, CGSS Réunion), Béatrice DE LOUISE (DPRP, CGSS Réunion), Nelly LATCHOUMY (CGSS Réunion), Véronique FRADIN (CGSS Réunion), Christine ADELSON (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de La Réunion), Corinne DUBOIS (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Réunion), Claire Marie SAINTANGE (Chambre de Métiers), Chloé PICHARD (Chambre de Métiers), Marie-Hélène MALAISE (Chambre de Métiers), Pascal LAPORTE (Directeur Prévention, La Santé au Travail – SISTBI), Christophe CASTAGNET (AGEFIPH Réunion-Mayotte), Docteur Yanis CARO (IUT de La Réunion, Université de La Réunion), Professeur Thomas PETIT (IUT de La Réunion, Université de La Réunion), Docteur Katia SLAMA (Centre régional de coordination des dépistages des cancers La Réunion, ex-Run Dépistages), Docteur Hélène ANDRÉ (Praticien Hospitalier, Service de Réanimation Polyvalente – CHU Réunion-GHSR), Camélia LOUACHENI (Observatoire Régional de la Santé Océan Indien, ORSOI), Pedro DO MONTE (Zone de défense civile Sud OI, CHU Réunion-CHD, Samu 974), Bruno GAVARRI (IPRP), Fleur BRIGNANO (Sauveteur secouriste du travail), Odile SAINT-PRIX MARAJO (CGSS Martinique), Pascal GHUNAIM (DRP, CGSS Martinique), Docteur Irène RUIZ SANJUAN (ZMT – 972), Kader RAVIN (CGSS Guyane), Colonel Jean-Paul LEVIF (SDIS Guadeloupe), Commandant Gisèle GRANDCHAMP (SDIS Guadeloupe), ADEME, Institut national du cancer, Inserm, INRS, ANSES, Santé Publique France.

Merci à tous de votre contribution et de vos nombreuses marques de soutien et de fidélité.

Prévention Réunion est publié aux Éditions Prévention

16, Rue Claude Chappe – Zac 2000 – 97420 Le Port

Rédaction – Abonnements – Publicité :

Tels : 0262 55.15.05 – 0262 55.15.15 – Email : contact@preventionreunion.com

www.preventionreunion.com

Dépôt légal à parution © Copyright Janvier 2019 – N°14



Crédit Photos : Crédit Photos : Prévention Réunion®, SISTBI
Maquette : Hanna Baranes - La Pâtisserie graphique

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal et L.335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle (loi du 11 mars 1957).

Le Comité d'Ethique Prévention Réunion

PARTENAIRES OFFICIELS

Le Comité d'Ethique Prévention Réunion est constitué de nombreux organismes officiels, experts, préventeurs, médecins, personnalités locales... qui contribuent chaque année à l'élaboration et à la validation des principaux axes rédactionnels du magazine. Ces acteurs-clés de la prévention et de la santé à La Réunion ont accepté de partager leurs connaissances, leur savoir-faire et leur expérience pour mieux vous informer et rendre accessibles des problématiques qui relèvent de leurs compétences. Nous tenons à remercier l'ensemble de ces partenaires pour leur disponibilité, leur soutien et leur engagement admirable pour faire vivre la Prévention à La Réunion.



CAISSE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE (CGSS)
Directeur de la Prévention des Risques Professionnels,
Ingénieur-conseil Régional : M. Xavier FAREL
☎ 0262 90.47.00 – www.cgss.fr



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA RÉUNION (CDGFPT 974)
Président : M. Léonus THEMOT
Directeur Général Adjoint : M. Jean-Marie MARTIN
☎ 0262 42.57.57 – www.cdgreunion.fr



AGENCE DE SANTÉ OcéAN INDIEN (ARS - OI)
Directrice Générale : Mme Martine LADOUCKETTE
☎ 0262 93.94.95 – www.ars.ocean-indien.sante.fr



INSTANCE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ (IREPS)
Directeur : M. Cédric PEDRE
☎ 0262 71.10.88 – www.irepsreunion.org



ARVISE - ARACT
Directeur : M. Gilbert LA PORTE
☎ 0262 41.52.32 – www.arvise.aract.fr



AGEFIPH RÉUNION-MAYOTTE
Délégué Régional : M. Christophe CASTAGNET
☎ 0262 20.98.11 – www.agefiph.fr



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION
Président : M. Bernard PICARDO
Chargée de Mission Qualité et Prévention : Mme Corinne DUBOIS
☎ 0262 21.04.35 – www.artisanat974.re



CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA RÉUNION
Président : M. Jean-Bernard GONTHIER
☎ 0262 94.25.94 – www.reunion.chambagri.fr



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)
Directeur : Colonel Hervé BERTHOUIN
Chef du Groupement Opérations :
Lieutenant-Colonel Paul BOUCHERON
☎ 0262 90.76.00 – www.sdis974.re



INTERMETRA-METRAG
Présidente : Mme Geneviève-Sophie CAILLE
Directeur Général : M. Marc NEXHIP
☎ 0262 41.42.27



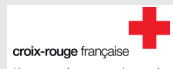
LA SANTÉ AU TRAVAIL (SISTBI)
Président : M. François LARNAUDE
Directeur Général : M. Claude MILLASSEAU
Directeur du Département Prévention : M. Pascal LAPORTE
☎ 0262 572 572 – www.sistbi.re



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ OcéAN INDIEN (ORSOI)
Présidente : Mme Irène STOJCIC
Directrice : Dr Emmanuelle RACHOU
☎ 0262 94.38.13 – www.ors-ocean-indien.org



UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
Président : Professeur Frédéric MIRANVILLE
☎ 0262 93.80.80 – www.univ-reunion.fr



CROIX-ROUGE FRANÇAISE
Délégation Territoriale – Président : M. Robert-Michel MOUTALOU
☎ 0262 90.96.67 – <http://reunion.croix-rouge.fr>

Sommaire

Éditos – Billet

- 1 **Annick GIRARDIN** – Ministre des Outre-mer
- 2 **Martine LADOUCKETTE** – Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Océan Indien (ARS OI)
- 2 **Marc NEXHIP** – Directeur Général INTERMÉTRA
- 41 **Docteur Katia SLAMA** – Médecin Coordonnateur, Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers – La Réunion (ex- Run Dépistages)
- 80 **Lieutenant-Colonel Paul BOUCHERON** – Chef du Groupement Opérations au SDIS 974

À la Une

- 8 Une Semaine pour la Qualité de Vie au Travail au rythme des ateliers de la prévention

Actualité

- 9 Accidents du travail – Maladies Professionnelles : Une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion en place pour la période 2018-2022
- 10 La mobilisation de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels pour la prévention du risque CMR porte ses fruits

Prévention au Travail

- 11 **RÉFLEXION**
 - 11 Mieux accueillir et accompagner les nouveaux travailleurs dans l'entreprise
- 12 **LA PRÉVENTION EN ACTION**
 - 12 Insertion Professionnelle, Maintien dans l'emploi, égalité des chances : Quelles solutions pour améliorer le quotidien des personnes handicapées ?
- 14 **GROS PLAN**
 - 14 Commerces de détail non alimentaire : Des outils pour vous aider à gérer les risques
 - 14 Risques liés au bruit en milieu professionnel : L'INRS met en garde contre les systèmes de masquage sonore dans les open-space
 - 15 Chutes de plain-pied au travail : l'importance du bon choix des revêtements de sols !
- 16 **UN MÉTIER À LA LOUPE**
 - 16 Améliorer les conditions de travail pour le métier d'ambulancier
- 18 **DÉCRYPTAGE**
 - 18 Prévention primaire : La conception des lieux et des situations de travail : un enjeu majeur en matière de santé et de sécurité
 - 19 Comment choisir les bons équipements de protection individuelle pour vos travailleurs ?
- 20 **RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE**
 - 20 Vous pouvez agir sur le risque TMS dans le secteur entretien-propreté
 - 21 Objectif zéro port de charge dans les EHPAD !
- 22 **RISQUES LIÉS À L'AMIANTE**
 - 22 L'habilitation des organismes de formation au risque amiante
 - 23 Les travaux de désamiantage requièrent la plus grande prudence !
- RISQUES LIÉS AUX CHANTIERS DE BTP**
 - 24 Prévention des TMS dans le secteur du BTP : Privilégiez les bonnes pratiques !
 - 26 Des règles de sécurité incontournables pour les échafaudages et plates-formes individuelles
- 28 **RISQUES CHIMIQUES**
 - 28 L'étiquetage des substances chimiques essentiel pour votre sécurité
- 29 **RISQUES ÉLECTRIQUES**
 - 29 Prévention du risque électrique : une organisation de la sécurité en amont
- 30 **RISQUES INCENDIE-EXPLOSION**
 - 30 Attention aux travaux par points chauds !



- 31 Quels sont les bénéfices de la prévention du risque incendie dans votre entreprise ?
- 32 **RISQUES PSYCHOSOCIAUX**
 - 32 Lutter contre le sexisme et le harcèlement au travail, c'est possible !
 - 33 Les atouts de la médiation pour prévenir les risques psychosociaux
- 34 **RISQUE ROUTIER AU TRAVAIL**
 - 34 Sensibiliser les travailleurs au risque routier, toujours et encore !
- 36 **PRÉVENTION SANTÉ EN MILIEU AGRICOLE & AGROALIMENTAIRE**
 - 36 Pratiques de boucanage : où en est-on aujourd'hui ?
 - 37 Sécurité alimentaire de A à Z : Sur quoi repose le Plan de maîtrise sanitaire ?
 - 38 Des recommandations pratiques pour la prévention dans les cafés, hôtels, restaurants
 - 39 Travaux dans les abattoirs et ateliers de découpe : Où se situe le danger ?

Prévention Santé

- 42 **A LA UNE**
 - 42 Derniers indicateurs de santé périnatale : Le taux de natalité ne cesse de baisser à La Réunion, la mortalité infantile deux fois plus élevée qu'en métropole !
- 43 **ACTUALITÉ**
 - 43 Nouvelle Etude AFC : Les cancers de l'œsophage multipliés par 7 en 20 ans !
 - 44 Vacciner les jeunes filles dès 11 ans contre les papillomavirus humains pour les protéger du cancer du col de l'utérus
 - 45 Des avancées dans le dépistage du cancer du col de l'utérus
- 46 **PANORAMA**
 - 46 "Ma santé 2022" : 10 mesures stratégiques majeures pour transformer le système de santé
 - 47 Réduire les conséquences du stress aux urgences
- 48 **GRAND ANGLE**
 - 48 Programme M'T dents : Un examen de prévention bucco-dentaire vous attend !
 - 49 Application du calendrier vaccinal : Un quart des décès et des cas de séquelles graves liés aux méningites de l'enfant sont évitables
- 50 **MIEUX VIVRE**
 - 50 Consommation d'algues : Attention à l'excès d'apport en iode !
 - 51 Des liens entre les troubles du sommeil et le diabète de type 2
- 52 **SANTÉ PRO**
 - 52 Supprimez le perchloroéthylène dans les pressings !

Prévention Famille

- 54 **PROTECTION ENFANTS-ADOS**
 - 54 Le Slime, une pâte très prisée mais pas sans risque !
 - 55 Gaz hilarant : Nos ados en danger !
- 56 **PROTECTION SENIORS**
 - 56 La DMLA véritable problème de santé publique : Quels sont les signes qui doivent vous pousser consulter ?

Prévention Société

- 58 **PRÉVENTION AU QUOTIDIEN**
 - 58 Viol sur mineur, Harcèlement de rue, Cyberharcèlement... : une nouvelle loi pour renforcer la lutte !
 - 59 Urgence Sociale : Vous êtes victime de violences conjugales ? Comment réagir ?

Prévention & Sécurité Routière

- 60 **PRÉVENTION ROUTIÈRE**
 - 60 Les piétons dans la circulation : Se déplacer en toute sécurité !



60 Refus de priorité aux piétons, éthylo-test antidémarrage... : de nouvelles mesures en vigueur

61 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

61 Métiers du transport routier : Réduire les risques pour l'entreprise et pour les travailleurs

Prévention & Santé Animale

62 SANTÉ BIEN-ÊTRE

62 Quelle alimentation devez-vous privilégier pour vos chiens et chats ?

Prévention Sports & Loisirs

64 PLEIN AIR

64 Pique-nique, Randonnée, Promenade... : Attention aux tiques ?
65 Une sortie en mer, ça se prépare !

Prévention & Secourisme

66 URGENCE DOMESTIQUE

66 Brûlures accidentelles : Les enfants de moins de 5 ans les plus touchés !

67 URGENCE AU TRAVAIL

67 Accidents de chantier : Que faire dans l'attente des secours ?

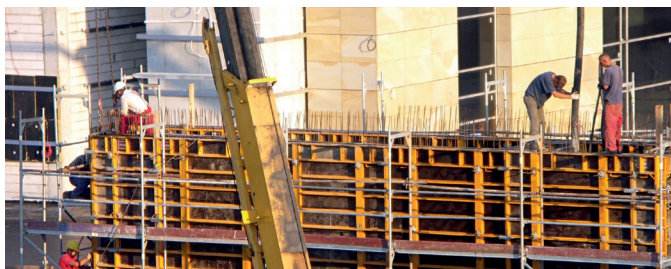
Prévention des Risques Majeurs

70 ALERTE VOLCAN

70 Les règles d'or de la sécurité en cas d'éruption volcanique !

71 ALERTE CYCLONE

71 Un cyclone approche : préparez-vous à temps !



Prévention & Développement Durable

72 ENVIRONNEMENT

72 Les récifs coralliens, des écosystèmes menacés à préserver
73 Risques sanitaires, environnementaux, incendies... : Stockage de véhicules hors d'usage : respectez les règles !

74 FOCUS

74 Les additifs alimentaires : du poison dans nos assiettes ?
74 Le danger des additifs : E171, des nano-cristaux de titane dans notre corps !

76 GESTION DES DÉCHETS

76 Quelle filière de valorisation pour les biodéchets alimentaires ?
77 Que faire des déchets liés à votre activité ?

78 MAITRISE DE L'ÉNERGIE

78 Programmation pluriannuelle de l'énergie : l'Ademe livre ses recommandations
78 Transition énergétique : A quoi sert la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

79 RISQUES INDUSTRIELS

79 Les incidences de la nouvelle Seveso 3



Gamme TP
Voirie
Assainissement EU-EP
Réseaux Secs
Soutènement

Gamme Bâtiment
Gros oeuvre
Aménagement

UNITE 1
29 avenue Michel Debré
Zi Les Sables
97427 ETANG SALE
Tel : 02 62 26 59 89

UNITE 2
14 avenue Michel Debré
Zi Les Sables
97427 ETANG SALE
Tel : 02 62 91 46 46

DEPOTS
QUEST (Cambaie)
Tel : 02 62 32 27 27
NORD-EST (Ste Marie)
Tel : 02 62 30 32 34

by **PREFA BETON**
L'EMPREINTE D'UN PRO

Vous pouvez agir sur le risque TMS dans le secteur entretien-propreté

Les nombreux facteurs de risque dans ce secteur sont à l'origine de troubles musculo-squelettiques.

NOTRE RÉDACTRICE FRANÇOISE FONTAINE, Contrôleur de Sécurité – Direction de la Prévention des Risques Professionnels, CGSS RÉUNION (Source INRS)

Le constat

Avec 98% des maladies professionnelles reconnues qui sont des TMS, les métiers de la propreté comptent parmi les activités les plus touchées par ce risque. Au regard des conséquences humaines graves qu'il entraîne pour les salariés et des coûts directs et indirects importants qu'il génère pour les entreprises, la prévention de ce risque professionnel constitue un enjeu social et économique fort.

Les activités de propreté se réalisent chez le client et s'exercent dans tous les milieux (immeubles, bureaux, industries, hôtels, établissements de soins, gares, aéroports...), ce qui conduit les salariés de ce secteur à s'adapter en permanence et à intervenir dans des lieux diversifiés.

Des manutentions manuelles et des postures de travail à l'origine de nombreux risques

La plupart des situations de travail dans ce secteur comportent des opérations de manutention : transport manuel de produits (bidons, seaux...) et de matériels (escabeaux, aspirateurs...), manipulation de charges lourdes (poubelles, sacs de déchets...), efforts de poussée d'engins de nettoyage, déplacements de meubles et d'objets. Ces diverses manutentions manuelles sont à l'origine de nombreux accidents et peuvent, à force de répétition, et de sur sollicitations musculaires, entraîner l'apparition de maladies professionnelles des articulations, des muscles et tendons au niveau de l'épaule, du coude et du poignet. Elles peuvent également conduire à des inaptitudes à certains travaux et à des problèmes de reclassement. Elles ont ainsi des conséquences tant pour le salarié, en termes de douleurs et de perte

d'emploi, que pour l'entreprise, en termes de perte de temps et de qualité.

Des moyens pour prévenir et agir

Pour prévenir ces risques, différents moyens peuvent être utilisés. Certains dépendent essentiellement de la configuration des locaux et installations à nettoyer et sont à prendre en compte dès la phase de contractualisation avec le client, et dans l'établissement du plan de prévention :

- Prévoir des locaux de stockage en nombre suffisant et à niveau.
- Permettre l'utilisation des équipements en place (ascenseur, monte-charge...).
- Limiter les différences de niveaux et les obstacles (marches, câbles...) par l'intermédiaire de plans inclinés, de portes automatiques...
- Identifier, dans les locaux, les contraintes d'aménagement (points d'eau, prises de courant, lieux de stockage) dans l'optique d'améliorer la situation.

D'autres moyens sont davantage du ressort de l'entreprise de propreté et portent sur :

1 → La préparation et l'organisation du travail :

- Préparer le chantier : vérifier le matériel nécessaire et adapté à l'agencement, la nature des sols, l'accessibilité, l'encombrement des locaux et organiser son rangement dans les locaux et les véhicules.
- Favoriser la polyvalence afin de pallier les absences et diversifier la gestuelle.
- Alterner les chantiers difficiles (aux contraintes fortes) et les plus faciles, les chantiers longs (pour lesquels les salariés ont le temps de prendre leurs repères) et les plus courts.
- Éviter le travail isolé et privilégier le travail en équipe.



- Privilégier, dans la mesure du possible, le travail en journée.
- Veiller à équilibrer la charge de travail, le délai de réalisation et les effectifs.
- Prévoir des pauses permettant aux salariés de récupérer, sachant que les courtes pauses fréquentes sont préférables à de longues pauses plus rares.
- Intégrer le temps suffisant dans les plannings pour les déplacements professionnels entre deux clients.

2 → La mise à disposition en nombre suffisant des matériels et outils de travail :

- Privilégier des outils légers et maniables, des outils électriques.
- Fournir des chariots adaptés au travail (avec possibilité d'y installer tout le matériel nécessaire).
- Prévoir, sur les chariots, des roulettes pivotantes adaptées aux caractéristiques des sols.
- Prévoir des accessoires adaptés (manches télescopiques, buses particulières...) sur les matériels pour éliminer, en particulier, le travail bras en l'air et limiter les postures contraignantes.
- Prendre garde à l'encombrement des outils, au bruit, aux difficultés de déplacement... et privilégier des matériels facilitant leur utilisation et la prise manuelle (longueur, forme et taille de la poignée).

3 → La formation des acteurs :

- Sensibiliser le personnel au risque TMS et aux points clés du geste professionnel.
- Prévoir, pour tout nouvel équipement, un temps suffisant de formation avec mise en pratique.
- Designer et former un ou plusieurs animateurs prévention capable(s) d'aider l'employeur dans l'évaluation du risque TMS et la mise en place d'actions de prévention.

ergoconfort

TMS, douleurs ou inconfort au travail ?

N'attendez pas pour agir !

■ SOLUTIONS ERGONOMIQUES POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL ■

Sièges - Mobilier - Outils et accessoires pour postes de travail

19 Rue Bois Nèfles - 97400 Saint-Denis
0262 20 16 12 - info@ergoconfort.re - www.ergoconfort.re



N'attendez pas pour agir, faites appel à un spécialiste !



Sièges de bureau & réunion



Assis debout



Sièges ergo-dynamiques



Sièges adaptés



Outils informatiques et accessoires ergonomiques



Bureaux et plateformes à hauteur variable